

14° Le même exercice, sans canne.

« Ces exercices, ajoute Hirschberg, en soumettant la contraction musculaire au contrôle de la volonté du malade, améliorent la coordination des mouvements ; en relevant le moral du malade et lui rendant la confiance dans ses jambes, on arrive à le débarrasser des idées obsessives de pathophobie, cause si fréquente de l'aggravation du trouble des fonctions motrices chez les tabétiques. »

Les résultats donnés par la méthode paraissent jusqu'ici des plus satisfaisants. Voici un succès bien remarquable rapporté par Frenkel dans une de ses dernières publications : « Il s'agissait ici d'une tabétique avérée, avec ataxie intense des membres inférieurs et du tronc. Depuis sept ans, la malade était condamnée à garder le lit ; elle était complètement incapable de se tenir sur ses pieds. Or, actuellement, cette malade marche sans l'aide d'un bâton et sans qu'on puisse remarquer chez elle le moindre mouvement ataxique. Elle monte et descend les escaliers, sort dans la rue, va en omnibus et se comporte en un mot comme une personne saine. Cependant elle continue à présenter tous les symptômes caractéristiques du tabes dorsal, sauf l'ataxie. »

Comme le fait remarquer Frenkel, il s'agit dans ses observations, « non pas d'une diminution générale de l'incoordination motrice, mais de l'amélioration de mouvements déterminés, de ceux précisément que visaient les exercices auxquels étaient soumis les malades ».

Il ne faudrait donc pas attribuer à la méthode plus de valeur qu'elle n'a la prétention d'en avoir : la gymnastique cérébrale des tabétiques peut améliorer certains troubles moteurs, ceux contre lesquels on lutte par des mouvements précis et appropriés : elle est sans influence sur l'évolution de la maladie ; comme le fait très justement remarquer Bélugou, « le malade reste aussi tabétique, il devient seulement moins ataxique ».

Il est bon d'ajouter que l'efficacité du procédé, dans un cas déterminé, dépend en grande partie de l'intelligence et de

l'énergie morale du malade qui est appelé à l'utiliser. L'existence de troubles intellectuels constitue même une contre-indication à son emploi.

D'autres contre-indications seraient tirées, d'après Frenkel, de la marche aiguë de l'affection, de l'état cachectique du malade ou de la coexistence de complications articulaires.

Dans les cas où l'incoordination motrice est trop accentuée et non susceptible d'amélioration par le traitement mécanique, on se sert avec avantage, pour ne pas condamner le malade à une immobilisation complète, d'un cadre en bois pourvu de roulettes, dans lequel on place l'ataxique et qu'il traîne avec lui dans toutes les directions ; cet appareil est, au point de vue de son utilité, comparable au chariot en osier qui sert à prévenir les chutes des jeunes enfants.

Quant aux troubles moteurs paralytiques, rares d'ailleurs et tardifs dans le tabes, ils sont justiciables de l'application locale de courants faradiques.

4° Traitement de l'amblyopie.

L'amaurose tabétique est l'une des manifestations les plus redoutables de l'ataxie et compte parmi celles sur lesquelles le médecin a moins de prise ; d'aucuns la considèrent comme fatalement progressive. On a successivement proposé pour la combattre : les *injections de sulfate de strychnine* (0^{gr},005 par injection) et d'*antipyrine* ¹, — l'*élongation du nerf optique*, dont Lagrange a démontré la valeur négative, — la *suspension*, qui, nous l'avons vu, a donné de bons résultats à Vorotynsky et Bechterew, etc.

En 1884, Galezowski, et plus récemment Despagnet ², ont insisté sur les bons effets des *injections de cyanure double d'or et de potassium*. Ces injections sont quotidiennes.

1. JOFFRIOT (*Vratch*, 1896, p. 865 ; *Presse médicale*, 7 oct. 1896, p. 528), au cours d'une expérimentation récente, n'en a retiré aucun bénéfice.

2. DESPAGNET. — *Recueil d'ophtalmologie*, 1886, p. 548.

nement pratiquées dans la région dorsale avec la solution suivante :

4 Cyanure d'or et de potassium.....	20 centigr.
Eau distillée.....	10 grammes.

Dissolvez.

On utilise, pour commencer, 5 gouttes de la solution, et l'on porte progressivement, en augmentant d'une goutte tous les jours, la dose quotidienne à 15 gouttes ; on redescend ensuite à 10 gouttes, pour remonter peu à peu à 15, etc.

Les promoteurs de la méthode avaient déjà, lors du mémoire de Despagnet, pratiqué sans accident 10,000 injections ; ils avaient obtenu plusieurs succès indiscutables et concluaient à une action favorable du traitement sur les atrophies véritablement ataxiques de la papille, plutôt que sur les atrophies d'origine cérébrale.

D'autres auteurs se sont adressés de préférence au *cyanure d'argent* ou de *platine*.

Le *traitement électrique*, appliqué localement, a été préconisé par Capriati¹, qui explique les succès obtenus (on ne les voit survenir que lorsque le traitement a été appliqué dès le début) par une action trophique exercée sur les fibres restées saines du nerf optique.

Galezowski a vu, dans un cas, la guérison survenir à la suite de *frictions mercurielles* locales continuées pendant plusieurs années.

5° Traitement des troubles génito-urinaires.

C'est sur eux, nous l'avons vu, que les divers traitements exposés au § II (*ergot de seigle, injection de substances organiques, suspension, Lamalou*) paraissent avoir l'action la plus efficace. On a également conseillé la *belladone* (0^{gr},01 à 0^{gr},10 par jour de poudre et d'extrait, en pilules contenant 0^{gr},01 de chaque, ou en suppositoires à 0^{gr},05 d'extrait de belladone pour 4 grammes de beurre de cacao), la *strychnine*

1. CAPRIATI. — *Riforma medica*, 1893 (*Revue neurologique*, 15 mars 1894, n° 5, p. 153).

(en injections hypodermiques ou en solution, à la dose de 0^{gr},005 par jour), les *courants électriques* galvaniques ou faradiques, appliqués localement.

6° Traitement des troubles trophiques (*fractures, arthropathies, éruptions*)

Le plus habituellement, ils sont justiciables du traitement général de l'affection ; lorsqu'ils sont très accentués, ils deviennent tributaires, soit de l'application d'*appareils orthopédiques*, soit d'une *intervention chirurgicale*¹. Tuffier et Chipault² ont dû pratiquer deux amputations de jambe, l'une contre un mal perforant accompagné de lésions articulaires profondes, primitives et sous-jacentes, l'autre contre un pied tabétique accompagné de déformations irréductibles. Ullmann³ vient de publier un cas de résection tibio-tarsienne pour une arthropathie tabétique. Tout récemment, enfin, Chipault⁴ a proposé de traiter le mal perforant par l'élongation des nerfs plantaires, après un raclage préalable de la région malade.

7° Traitement de diverses autres manifestations.

Contre l'*atrophie musculaire*, on mettra en usage les courants continus descendants, les applications locales de courants faradiques, les bains salés, le massage.

Aux *crises bulbaires*, Mossé propose d'opposer la compression du pneumo-gastrique au cou.

L'*hyperexcitabilité* ou l'*atonie générale du système nerveux* seront combattues par l'hydrothérapie, les bains sulfureux, les bains chauds simples, ferrugineux ou balsamiques (Leyden).

8° Médication suggestive.

Dans une récente communication, Bérillon⁵ a fait ressortir et bien mis en relief les curieux résultats que peut donner, à

1. GREBENER. — *Revue neurologique*, 15 octobre 1897, n° 19, p. 533.

2. TUFFIER ET CHIPAULT. — *Archives générales de médecine*, octobre 1889, p. 385.

3. ULLMANN. — *Société impéριο-royale des médecins de Vienne*, 5 nov. 1897 (*Semaine médicale*, 10 novembre 1897, p. 422).

4. CHIPAULT. — *Académie de médecine*, 2 fév. 1897.

5. BÉRILLON. — *Congrès des neurologistes et aliénistes*, août 1895.

titre de médication « complémentaire » du tabes, la *suggestion hypnotique*. On peut, affirme-t-il, faire disparaître de la sorte, non pas (il va sans dire) le fond morbide lui-même, la sclérose de la moelle, mais un certain nombre de troubles fonctionnels plus ou moins pénibles. L'hypnotisme atteint ce but par un double mécanisme : 1° en permettant la rééducation fonctionnelle des centres nerveux et des muscles ; 2° en éliminant du cadre symptomatique de la lésion organique certains syndromes simulateurs ou superposés.

Voici d'ailleurs la conclusion de l'auteur, qui consacre à bien juste titre la fréquence et l'importance des associations névroso-organiques, et qui voudrait, rationnellement, débayer le champ de la maladie principale en la dégagant de toute superposition névrosique : « Même dans les affections liées à l'existence d'altérations organiques, la suggestion hypnotique peut encore apporter un appoint thérapeutique qui n'est point à dédaigner, étant donnée l'impuissance ou la faiblesse des moyens curatifs dont nous disposons. Souvent elle fait plus, elle constitue un moyen précieux d'éclairer à la fois le diagnostic et le pronostic. »

C'est également dans le domaine de la médication suggestive qu'il faut faire entrer les divers procédés (miroirs, transfert, couronnes aimantées) proposés par Luys¹ pour combattre certaines manifestations de l'ataxie.

Quels sont, aux termes de ce long exposé d'une innombrable série de moyens, les agents les plus efficaces de la médication du tabes ?

Pour nous, et sans parler du traitement spécifique par lequel on devra commencer toutes les fois qu'il y aura soupçon de syphilis, les moyens les plus recommandables à diriger contre le processus sont les suivants : l'ergot de seigle, l'iode de potassium, les pointes de feu, l'électrisation galvanique, la suspension et Lamalou. — Quant aux divers symp-

1. Luys. — *Société médicale des hôpitaux*, 26 décembre 1890.

tômes pris en particulier, ils seront tributaires des moyens palliatifs que nous avons énumérés dans notre troisième paragraphe, et que l'on appliquera dans l'ordre hiérarchique où nous les avons exposés ; parmi eux, l'utilisation de la gymnastique rationnelle suivant la méthode de Frenkel, dirigée contre les troubles moteurs, nous paraît mériter d'être prise en sérieuse considération.

A défaut d'une médication nettement spécifique, le tabes ne manque point, on le voit, de palliatifs efficaces, et nous sommes loin de l'époque où l'on répétait, avec Romberg, qu'on fait plus de mal que de bien aux tabétiques en leur imposant un traitement quelconque.